



La peste porcine africaine (PPA) est une maladie virale grave du porc qui peut provoquer de la fièvre, des hémorragies internes et des taux de mortalité élevés. Elle est contagieuse et peut se propager entre les porcs par contact direct ou indirect avec d'autres porcs ou produits porcins infectés.

TRANSMISSION

La PPA peut se propager directement entre les porcs malades et ceux ayant survécu à la maladie.

Cela se fait par contact avec le sang, les tissus, les sécrétions et les déjections des porcs infectés.

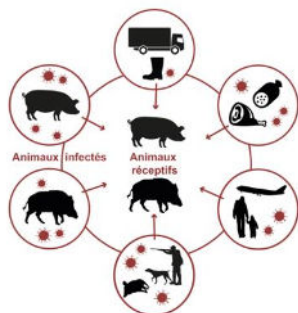
Le virus persiste longtemps dans les tissus organiques des animaux après la mort. Il peut survivre pendant plusieurs mois dans le porc frais et les produits de porc transformés, ce qui peut constituer un risque de transmission de maladies.

L'une des principales sources de transmission de la PPA d'un pays à l'autre provient de personnes qui nourrissent des porcs avec des restes de nourriture infectés par le virus et non cuits. La peste porcine africaine peut également se propager indirectement.

Comme le virus survit longtemps dans le milieu à l'extérieur de l'hôte, il peut se propager par la contamination d'objets, tels que :

- équipement agricole
- véhicules
- vêtements et chaussures
- aliment du bétail

Le virus ne présente aucun risque pour l'humain en matière de salubrité des aliments.



Source: Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires

PRÉVENTION

En Europe, aucun moyen de lutte de type vaccinal ou antiviral n'est disponible contre cette infection. Cependant au cours des cinq dernières années les travaux pour la mise au point d'un vaccin se sont intensifiés, ce qui a permis l'autorisation de mise sur le marché d'un premier vaccin vivant atténué au Vietnam en juin 2022.

SIGNES CLINIQUES

Les signes cliniques de la PPA varient de légers à graves et peuvent apparaître soudainement ou causer une maladie chronique. La maladie ressemble beaucoup à la peste porcine classique.

Le décès peut survenir subitement ou à la suite d'une période de maladie.

Les taux de mortalité et la gravité de la maladie varient selon la souche du virus. Les souches graves de PPA tuent presque la totalité des porcs infectés. D'autres souches du virus causeront des signes cliniques plus légers.

Le virus de la peste porcine africaine peut causer les symptômes suivants :

- forte fièvre
- perte d'appétit
- faiblesse
- incapacité de se tenir debout
- rougeurs cutanées
- hémorragie interne « maladie rouge »
- vomissements et diarrhée (parfois sanglants)
- avortements chez les truies gestantes

LUTTE

En l'absence de vaccin disponible, la prévention de la PPA repose sur des mesures de biosécurité visant à prévenir toute introduction du virus dans les élevages de porcs ou les populations de sanglier. En cas de foyer de PPA, le contrôle de la maladie repose sur :

En élevages de porcs: la restriction de mouvements des animaux, des biens et des personnes, ainsi que sur l'abattage des cheptels infectés.

En faune sauvage (sangliers):

- L'arrêt de la chasse et des activités sylvicoles au sein de la zone infectée
- La mise en place de clôtures destinées à limiter les mouvements d'animaux en dehors de la zone infectée
- La diminution drastique des densités de sanglier à la frontière extérieure de la zone infectée.

